

10 JUIN-3 JUILLET

Le “marathon” des retraites

C'est le débat de l'année : 21 heures de discussion générale, plus de 135 heures pour les articles et les amendements : il n'en fallait pas moins pour que les députés, au-delà des travaux préparatoires en commission, puissent discuter et examiner en détail, un texte fondateur pour les retraites par répartition. Un débat qui a rappelé à toutes et à tous que c'est à l'Assemblée nationale que peuvent le mieux s'exprimer et se faire entendre les attentes du pays.

[10]

[Instantanés]





REFORME
DES KONTAKTES
1.1